



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 29 avril 2021

### **Concertation sur le 3<sup>e</sup> plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération grenobloise**

En application du III de l'article L.121-17 du code de l'environnement, et conformément aux modalités décrites dans la déclaration d'intention du 16 février 2021 publiée sur le site internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, une concertation préalable est organisée par le préfet de l'Isère afin d'associer le public à l'élaboration du plan de protection de l'atmosphère PA de l'agglomération grenobloise.

Cette concertation, qui mobilisera l'intervention d'un tiers pour garantir le processus participatif (Niagara Innovation), se déroulera sur 4 semaines ; elle permettra au public de s'informer sur les réflexions en cours et d'y contribuer.

Un registre électronique sera ouvert du 7 mai au 4 juin 2021 et une réunion d'échanges dématérialisée est programmée le 20 mai 2021 à 18h.

Le dossier de concertation et les informations utiles seront disponibles sur le site internet de la DREAL : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-public-r2989.html>

**Contact presse  
Bureau du cabinet et  
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05  
Mél : [pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun  
38000 Grenoble Cedex 01